

Le 31 janvier 2023

N/Réf.- RE/FV

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, le jeudi 9 février 2023 à 19 heures, pour délibérer sur les questions suivantes :

ORDRE DU JOUR

1 – FINANCES

- 1/1 – Rapport sur les Orientations Budgétaires 2023
- 1/2 – Aide à l'acquisition de récupérateur d'eau de pluie

2 – POLITIQUE DE LA VILLE – RENOUVELLEMENT URBAIN

- 2/1 – Validation de la programmation 2023 du Contrat de Ville

3 – URBANISME – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- 3/1 – Dénomination d'une voie publique – Rue Jeanne Parmentier

6 – PETITE ENFANCE

- 6/1 – Convention de partenariat – Renouvellement d'un Point Relais Particulier Emploi (PRPE)
- 6/2 – Adoption du règlement intérieur du Relais Petite Enfance

7 – ECOLE/ENFANCE

- 7/1 – Modification des horaires d'entrées et sorties de l'école maternelle « Le Petit Prince »

8 – SPORTS – JEUNESSE – VIE ASSOCIATIVE

- 8/1 – Actualisation des tarifs des Bons Loisirs Adolescents
- 8/2 – Convention LEA avec la CAF – M'Café

- 8/3 – Règlement intérieur accueil de loisirs M'Café
8/4 – Piscine – Modification du forfait « leçons adultes »

9 – MUSIQUE – CULTURE

9/1 – Participation de la Ville au projet OPUS

15 – INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL - DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE LA DELIBERATION N° 7 EN DATE DU 28 MAI 2020 DONNANT DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE AU TITRE DES ARTICLES L.2122-22 ET L.2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

QUESTIONS DIVERSES

Je vous prie d'agréer, cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.



Rudy ELEGÉEST
Maire de Mons en Barœul
Conseiller au bureau
de la Métropole Européenne de Lille